

Québec, le 10 avril 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 15 mars dernier, le député de Labelle déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qu'un service en dermatologie complet et adapté au besoin du milieu soit établi au sein d'un des établissements de santé publique dans les Hautes-Laurentides.

La planification, la coordination et l'organisation des services sociaux et de santé d'un territoire relèvent de son centre intégré. Ainsi, la prise en charge de la population des Hautes-Laurentides, notamment de sa population nécessitant des services de dermatologie, est la responsabilité du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS) qui doit s'assurer d'offrir des services accessibles et de qualité. Le CISSS dispose d'un plan d'effectifs médicaux en dermatologie de trois postes. Ces postes sont actuellement vacants et disponibles pour recruter dès maintenant des dermatologues.

Mentionnons qu'en dermatologie, les besoins sont importants dans plusieurs régions du Québec, ce qui explique les difficultés de recrutement. Pour contribuer à résorber cette situation, le nombre de places offertes chaque année en résidence dans cette spécialité a été augmenté considérablement, passant de trois en 2002-2003 à onze en 2015-2016. De plus, le MSSS a récemment mis en place un projet pour favoriser l'arrivée de dermatologues étrangers au Québec, ce qui pourrait profiter à la région des Hautes-Laurentides.

... 2

Soyez assurés que nous sommes sensibles à la situation et que nous collaborerons avec le CISSS afin d'améliorer l'accès aux services de dermatologie dans cette région.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-07149